

COMMUNE DE SAINT JUST D'AVRAY

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 28 août 2009

Membre(s) absent(s) excusé(s) : M. Franck RONZON, pouvoir donné à Mme Annie CORGIER
M. Hervé GOUJAT, pouvoir donné à M. Le maire
M. René SALEMBIER, pouvoir donné à M. Stéphane CORGIER

secrétaire de séance : Catherine MOUCAUD

BUDGET COMMUNAL 2009- DÉCISION MODIFICATIVE :

Approbation de l'augmentation de crédit du compte 6531 (indemnités élus) et 6533 (cotisation élus retraite) par le conseil municipal suite à la décision de la séance du 22 juillet 2009 fixant le montant des indemnités des maire et adjoints.

registre des délibérations

MODIFICATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^{ÈME} CLASSE EN 1^{ÈRE} CLASSE :

tableau emplois permanents de la filière technique modifié comme suit :

<i>Grade</i>	<i>Nombre</i>	<i>Durée hebdomadaire</i>
– Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1	35 heures
– Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	35 heures
– Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1	30 heures

registre des délibérations

MODIFICATION D'UN TRACÉ D'UNE SECTION DU CR N° 84, LIEUDIT NÉRY :

Mise en place d'une enquête publique simplifiée.

registre des délibérations

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - année 2008 - :

Présentation du rapport annuel établi par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU RHONE LOIRE NORD. Le conseil municipal donne acte de cette communication.

registre des délibérations

PÉRISCOLAIRE : CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES

Nécessité de créer une régie de recette afin de pouvoir percevoir les règlements versés par les parents.

La garderie périscolaire sera assurée : matin (1h) et soir (2h) par Mme BEYER
soir (2h) par Mme LETZELTER

Début de l'activité : jeudi 3 septembre 2009

registre des délibérations

QUESTIONS DIVERSES :

Contrat pluriannuel :

- L'avenant au contrat pluriannuel 2007- 2010 a été adopté par la commission permanente du conseil général. Le conseil municipal mandate Monsieur le maire afin de procéder à la signature.

registre des délibérations

Amendes de police :

- le conseil général attribue à la commune 695 € pour sécurisation en divers lieux du village.

Fonds Départemental de Péréquation de la taxe professionnelle 2008 :

- Montant attribution : 6 874.05 €.

pandémie grippale ahin1 :

- Recommandation faite aux maires de procéder à l'achat de masques de protection respiratoires. Décision prise d'attendre l'évolution de la pandémie.
- M. le maire informe le conseil de la demande d'un maraîcher désirant s'installer les lundis et jeudis au village. Il ne sera pas donné suite à sa demande.
- Effractions du local des cantonniers : GROUPAMA a effectué le versement d'une indemnité correspondant aux frais de remise en état de la porte du local.
- Versement d'une indemnité relative à la réparation du mur du cimetière (sinistre juillet 2008).
- M. le maire fait lecture d'un courrier relatif aux plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Mise en place de ces plans avant le 21/12/2009. La formation d'une commission communale d'accessibilité est nécessaire. (ordre du jour du prochain conseil).
- La cantine scolaire demande des tasseaux ou un panneau de liège au mur pour faire de l'affichage.
- Les travaux de rénovation de l'école publique avancent conformément au cahier des charges.
- L'appartement duplex du fond du bourg est toujours à louer.
- Il est demandé que les pneus en face de l'ancien garage soient enlevés, il faut l'accord du propriétaire.
- A prévoir : réunion de la commission voirie.
